
États financiers du Réseau de transition des vétérans

31 décembre 2019

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
État des résultats et de l'évolution (du passif) de l'actif net	3
État de la situation financière	4
État des flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6-8

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs du
Réseau de transition des vétérans

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Réseau de transition des vétérans (l'« Organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2019, et les états des résultats, de l'évolution (du passif) de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Le 8 juillet 2020
Vancouver (Colombie-Britannique)

Réseau de transition des vétérans

État des résultats et du déficit net

Exercice clos le 31 décembre 2019

	Notes	2019 \$	2018 \$
Produits			
Subventions	3	1 144 261	1 204 981
Produits tirés du programme		815 000	900 000
Dons		161 824	160 838
Autres		7 994	13 065
		2 129 079	2 278 884
Charges			
Exécution du programme		1 944 921	1 879 823
Salaires		160 393	131 788
Frais de collecte de fonds		108 482	74 570
Commercialisation		88 282	93 786
Frais de bureau		35 979	33 880
Services professionnels		19 833	10 266
Comptabilité et audit		14 509	13 594
Assurance		6 324	6 892
Frais de déplacement		1 193	10 101
Repas et divertissements		873	1 062
Autres charges		849	-
Frais bancaires et intérêts		560	1 061
		2 382 198	2 256 823
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges		(253 119)	22 061
Actif net non affecté, au début de l'exercice		104 503	82 442
(Passif) actif net non affecté, à la fin de l'exercice		(148 616)	104 503

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Réseau de transition des vétérans

État de la situation financière

Au 31 décembre 2019

	Notes	2019 \$	2018 \$
Actif			
Actif à court terme			
Trésorerie		60 726	189 261
Débiteurs		5 420	26 158
Charges payées d'avance et dépôts		47 318	58 719
		113 464	274 138
Actif incorporel		1 446	1 446
		114 910	275 584
Passif			
Passif à court terme			
Créditeurs et charges à payer		113 526	119 854
Apports reportés	3	150 000	51 227
		263 526	171 081
Engagement	4		
Événement postérieur	6		
(Passif) actif net non affecté		(148 616)	104 503
		114 910	275 584

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le conseil

 _____, administrateur

 _____, administrateur

Réseau de transition des vétérans

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre 2019

	2019 \$	2018 \$
Activités de fonctionnement		
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	(253 119)	22 061
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Débiteurs	20 738	2 258
Charges payées d'avance	11 401	(16 348)
Créditeurs et charges à payer	(6 328)	89 906
Apports reportés	98 773	(6 095)
	(128 535)	91 782
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie	(128 535)	91 782
Trésorerie, au début de l'exercice	189 261	97 479
Trésorerie, à la fin de l'exercice	60 726	189 261

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Objectif de l'Organisme

Le Réseau de transition des vétérans (l'« Organisme ») a été créé en mai 2012 à titre d'organisme de bienfaisance enregistré et constitué au sens de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. L'objectif de l'Organisme est de fournir en temps voulu des services de groupe efficaces et exhaustifs pour aider les soldats à passer à la vie civile et leur assurer les meilleures perspectives d'avenir possibles.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (« NCOSBL ») et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes.

Comptabilisation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés en produits au cours de la période où les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés en produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les autres produits sont comptabilisés en produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Apports de biens et de services

Les apports de biens et de services sont comptabilisés dans les états financiers lorsque leur juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et lorsque l'Organisme les aurait autrement achetés. Aucun apport de biens et de services n'a été comptabilisé pour l'exercice considéré.

Le temps offert par les bénévoles n'est pas comptabilisé en tant que charge, car le montant en dollars ne peut être déterminé de façon raisonnable.

Instruments financiers

Les instruments financiers de l'Organisme comprennent la trésorerie, les débiteurs et les créditeurs.

Les actifs financiers et les passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur lorsque l'Organisme devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont évalués au coût amorti.

En ce qui concerne les actifs financiers évalués au coût ou au coût amorti, l'Organisme comptabilise dans l'état des résultats une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'il détermine qu'un changement défavorable important s'est produit au cours de la période en ce qui concerne le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la perte de valeur, la perte de valeur déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise dans l'état des résultats de la période au cours de laquelle la reprise a lieu.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Actif incorporel

L'actif incorporel est une marque de commerce dont la durée de vie est indéterminée. Les actifs incorporels dont la durée de vie est indéterminée sont comptabilisés au coût et sont soumis à un test de dépréciation chaque fois que des événements ou des changements de circonstances indiquent qu'ils pourraient s'être dépréciés. Lorsque la valeur comptable d'un élément est supérieure à sa juste valeur, une perte de valeur d'un montant égal à l'excédent est comptabilisée dans l'excédent (l'insuffisance) des produits par rapport aux charges.

Utilisation d'estimations

Les états financiers préparés conformément aux NCOSBL exigent de la direction qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les hypothèses servent à estimer la recouvrabilité des débiteurs. La direction revoit ses estimations annuellement en fonction de l'information disponible.

3. Apports reportés

Les apports reportés afférents aux activités de fonctionnement comprennent les subventions reçues au cours de la période considérée pour des périodes futures.

	Solde, au début de l'exercice	Apports reçus et à recevoir	Apports comptabilisés en produits	2019 Solde, à la fin de l'exercice
	\$	\$	\$	\$
Légion royale canadienne, direction de l'Ontario	45 000	121 500	106 500	60 000
La Patrie gravée sur le cœur	6 227	210 000	156 227	60 000
Fondation Aqueduc	-	60 000	30 000	30 000
	51 227	391 500	292 727	150 000

	Solde, au début de l'exercice	Apports reçus et à recevoir	Apports comptabilisés en produits	2018 Solde, à la fin de l'exercice
	\$	\$	\$	\$
Légion royale canadienne, direction de l'Ontario	45 000	120 000	120 000	45 000
La Patrie gravée sur le cœur	-	197 000	190 773	6 227
Jeux Invictus	4 322	-	4 322	-
Generation Capital	8 000	232 000	240 000	-
	57 322	549 000	555 095	51 227

4. Engagement

En vertu d'un contrat de location visant des locaux pour bureaux, l'Organisme est tenu de s'acquitter des loyers annuels minimaux suivants :

	\$
2020	42 263
2021	42 591
2022	43 247
2023	43 247
2024	38 343
Total	<u>209 691</u>

5. Instruments financiers

Les instruments financiers de l'Organisme l'exposent à divers risques financiers.

Risque de crédit

L'Organisme est exposé au risque de crédit à l'égard de sa trésorerie et de ses débiteurs découlant de ses partenaires de financement pour les apports à recevoir. La trésorerie est détenue auprès d'une institution financière réputée. L'Organisme évalue ses débiteurs de façon continue.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque d'être incapable de satisfaire aux besoins de trésorerie ou de s'acquitter des obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. Les créditeurs et charges à payer sont généralement réglés dans les 30 jours.

6. Événement postérieur

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a qualifié l'éclosion d'une souche du nouveau coronavirus (« COVID-19 ») de pandémie, ce qui s'est traduit par une série de mesures de santé publique et d'urgence ayant été mises en place pour lutter contre la propagation du virus. La durée et les répercussions de la COVID-19 ne sont pas connues pour le moment et il n'est pas possible d'estimer de façon fiable les incidences que la durée et la gravité de ces développements auront sur les résultats financiers et la situation financière de l'Organisme pour les périodes futures. Les programmes qui devaient débiter en mars 2020 ont été reportés jusqu'à nouvel ordre, ce qui est attribuable à la restriction de voyages au Canada et à la limitation du nombre de personnes dans une même pièce.